

Présents :

Aline Forgues,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de la Pointe-de-l'Île
Annie Goudreau,	Conseillère EHDAA, FCPQ, membre, CSS des Draveurs
Annie Marineau,	déleguée, CCSEHDAA, CSS des Rives-du-Saguenay
Isabelle Asselin,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de la Côte-du-Sud
Caroline Girard,	déleguée, CCSEHDAA, CSS du Lac-St-Jean
Christian Slatckeka,	délegué du FPEHDAA, CSS des Mille-Îles
Dominic Bourassa	délegué, CCSEHDAA, CSS des Sommets
Dorothée Saint-Louis,	déleguée, CCSEHDAA, CSS des Affluents
Emmanuelle Provost,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de Saint-Hyacinthe
Fabienne Germeil,	membre, CCSEHDAA, CSS Marguerite-Bourgeoys
Fernanda Vieira Pasqualetto,	déleguée, CCSEHDAA, CSS des Monts-et-Marées
Gaetan Dupras,	délegué, CCSEHDAA, CSS de la Vallée-des-Tisserands
Hélène Massé,	déleguée, CCSEHDAA, CSS des Phares
Julie Boissonneault,	membre, CCSEHDAA, CSS du Val-des-Cerfs
Jean-François Paradis,	délegué, CCSEHDAA, CSS de la Région-de-Sherbrooke
Gabrielle Thivierge,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de l'Or-et-des-Bois
Joel Cummings,	délegué, CCSEHDAA, CSS des Îles
Katherine Rochette,	déleguée, CCSEHDAA, CSS Marguerite-Bourgeoys
Marie-Ève Bourque,	déleguée, CCSEHDAA, CSS des Îles
Marie-France Lachance,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de la Jonquière
Marie-France Thomassin,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de la Capitale
Marie-Josée Gagnon,	déleguée, CCSEHDAA, CSS des Hautes-Rivières
Mélanie Huard,	déleguée du FPEHDAA, CSS du Val-des-Cerfs
Mélanie Milot,	déleguée, CCSEHDAA, CSS du Fleuve-et-des-Lacs
Nancy Remillard,	déleguée, CCSEHDAA, CSS du Littoral
Mireille Tremblay,	déleguée, CCSEHDAA, CSS du Pays-des-Bleuets
Nancy Laplante,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de l'Énergie
Nathalie Tremblay,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de Rouyn-Noranda
Sonia Marquis,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Stéphanie Powers,	déleguée du FPEHDAA, CSS des Draveurs
Véronique Leroux,	déleguée, CCSEHDAA, CSS au Cœur-des-Vallées

Absents:

David Bordeleau,	délegué, CCSEHDAA, CSS des Patriotes
Gina Boudreau,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de la Moyenne-Côte-Nord
Jacky Mathieu,	déleguée, CCSEHDAA, CSS des Hauts-Cantons
Marie-Soleil Châtillon,	déleguée, CCSEHDAA, CSS de la Riveraine

Aussi présents au Forum :

Corinne Payne,	directrice générale
Stéphanie Rochon,	directrice des communications et des affaires publiques
Marie-Hélène Talon,	coordonnatrice du service aux parents
Nancy Boone,	formatrice à la FCPQ

Invitées:

Lorraine Doucet,	conseillère à l'inclusion scolaire et sociale SQDI-RT21
Marie-Iris Légaré,	Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Véronique Patenaude,	conseillère en orientation au CSS des Grandes-Seigneuries

Le samedi 5 février 2022, 13 h 00

8. POINTS STATUTAIRES

8.1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

Ayant constaté que la procédure de convocation était conforme aux Règlements généraux de la FCPQ et ayant constaté le quorum, Marie-Hélène Talon, animatrice de la rencontre, déclare le Forum de PEHDAA légalement constitué et ouvre la séance à 13h02.

Elle explique le fonctionnement du Forum et demande aux participants de signer le registre des présences.

Annie Goudreau, conseillère EHDAA au comité exécutif de la FCPQ, souhaite la bienvenue aux participants et parle de l'importance des comités EHDAA.

8.2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

8. Points statutaires
 - 8.1 Ouverture de la séance et mot de bienvenue
 - 8.2 Adoption de l'ordre du jour
 - 8.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2021
 - 8.4 Élections
9. Ateliers
 - Voie 1 : Perspectives de formation et diplomation pour les élèves plus vieux
 - Voie 2 : Informer les parents de leurs droits et recours
10. Mot de clôture
11. Évaluation de la séance
12. Levée de la séance

Le projet d'ordre du jour a été envoyé aux délégués du Forum par courriel.

L'animatrice avise l'assemblée que tous les participants pourront participer aux deux ateliers. Ces points seront traités l'un après l'autre.

Christian Slachetka demande l'ajout d'un point : Suivi des recommandations du rapport de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse. Il sera traité après les ateliers.

À la suite des discussions ;

RÉSOLUTION # 2022-02-05 – FPEHDAA – 04

Il est proposé par Aline Forgues
Appuyé par Caroline Girard
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour du Forum de PEHDAA soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU FORUM DE PEHDAA DU 6 FÉVRIER 2021

La proposition de procès-verbal a été envoyée aux délégués du Forum par courriel.

RÉSOLUTION # 2022-02-05 – FPEHDAA – 05

Il est proposé par Mélanie Huard
Appuyé par Stéphanie Powers
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance du Forum de PEHDAA du 6 février 2021 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8.4. ÉLECTIONS

La présidente d'élections, Stéphanie Rochon, présente son rapport. Elle a reçu quatre candidatures : Gaétan Dupras, du CSS de la Vallée-des-Tisserands, Mélanie Huard, du CSS du Val-des-Cerfs, Stéphanie Powers, du CSS des Draveurs, et Katherine Rochette, du CSS Marguerite-Bourgeoys.

Les candidats ont droit à une période de deux minutes de discours.

Les personnes aptes à voter (*délégués*) recevront par courriel le lien pour le vote électronique.

À la suite du vote, la présidente d'élections déclare **élues au poste de déléguées** du Forum de PEHDAA au Conseil général :

- Mélanie Huard, du CSS Val-des-Cerfs
- Stéphanie Powers, du CSS des Draveurs

Au poste de substitut : Katherine Rochette, du CSS Marguerite-Bourgeoys

On remercie les candidats, ainsi que Christian Slachetka, délégué de longue date du Forum EHDAA au Conseil général. Stéphanie Rochon quitte la rencontre.

9. ATELIERS

Informer les parents de leurs droits et recours

Lorraine Doucet présente le plan d'intervention comme l'élément clé afin d'obtenir les services dans l'intérêt supérieur des enfants pour leur réussite éducative. Ce plan doit d'abord reposer sur l'évaluation juste des capacités et des besoins de l'enfant. De là, il doit déterminer clairement les objectifs à atteindre pour l'élève ainsi que les moyens qui seront mis en œuvre pour y arriver.

Marie-Iris Légaré présente ensuite les différents recours qui existent pour les parents dans le cas où la reconnaissance des besoins de l'enfant serait plus difficile à faire établir : processus de traitement des plaintes du centre de services scolaire, protecteur de l'élève, protecteur du citoyen. Les parents peuvent également faire appel à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) pour les cas où leur enfant subirait de la discrimination eu égard à ses besoins particuliers.

Perspectives de formation et diplomation pour les élèves plus vieux

Nancy Boone témoigne du cheminement scolaire de sa fille vivant avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA) et de l'aboutissement de celle-ci sur le marché du travail. Elle présente ensuite différents parcours scolaires offerts aux enfants à besoins particuliers selon leurs compétences académiques. Elle termine son exposé en parlant des entreprises de plus en plus inclusives à l'embauche des personnes en situation de handicap.

Véronique Patenaude présente le portail « Espace Parents » sur le site web de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec. Il contient des ressources sur les différents parcours scolaires pour les élèves HDAA. Elle explique le rôle que joue le conseiller d'orientation auprès des élèves à besoins particuliers. (Annexe I)

VARIA - Suivi des recommandations du rapport de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse

Christian Slachetka dépose une lettre envoyée au ministre de l'Éducation par le Regroupement des comités de parents de Laval, des Laurentides et de Lanaudière le 3 février 2022, afin d'obtenir un suivi aux recommandations du rapport d'avril 2018 de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, intitulé « Le respect des droits des élèves HDAA et l'organisation des services éducatifs dans le réseau scolaire québécois : une étude systémique ». (Annexe II)

10. MOT DE CLÔTURE

La conseillère EHDA de la FCPQ, Annie Goudreau, remercie les participants pour leur implication et félicite les délégués élus au Conseil général.

11. ÉVALUATION DE LA SÉANCE

L'animatrice d'assemblée, Marie-Hélène Talon, invite les membres à remplir le formulaire d'évaluation.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé et aucun autre point n'étant soulevé, la séance du Forum de PEHDAA est levée. Il est 15 h 50.



Kévin Roy, président de la FCPQ



Marie-Hélène Talon, animatrice et secrétaire d'assemblée

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I Comment informer les parents des perspectives de formation et diplomation ainsi que des ressources disponibles pour les aider dans leurs démarches pour leur jeune ? Réponses des délégués du Forum

ANNEXE II Lettre du RCP-3L au ministre de l'Éducation